

septembre 2011

Parquets Marty

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Fournisseurs](#) / [Revêtements de sols](#)

Tarkett reprend Parquets Marty

Le 12 juillet dernier, le tribunal de commerce d'Agen a donné son accord pour la reprise des actifs de la société Parquets Marty par Tarkett. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du groupe d'accélérer le développement de son activité pour les marchés d'Europe du sud et plus particulièrement son offre de parquets mono-lames.

Outre la sauvegarde de 130 emplois sur les 219 existants, Tarkett prévoit d'investir treize millions d'euros pour améliorer la performance du site de Cuzorn Parquets Marty bénéficiera du réseau commercial de Tarkett afin d'élargir sa distribution et promouvoir sa gamme de produits qui devrait être prochainement renouvelée.

Nouveau DG pour Tarkett France

Depuis le 1er juin, Marc Cangelosi occupe les fonctions de directeur général France et de vice-président France-Benelux du groupe Tarkett. Il a pour mission de poursuivre la stratégie de croissance du groupe en France, Belgique et au Luxembourg, en s'appuyant notamment sur la récente reprise de Parquets Marty. Entré chez Tarkett en 2008, il avait jusque-là en charge la définition de la stratégie marketing et le développement des outils de communication pour 25 pays.